



Info Village North Hatley

Volume 06
No. 04

Novembre/
Décembre 2014

BULLETIN MUNICIPAL DE NORTH HATLEY

Joyeuses Fêtes

**Nouvelles du conseil et
calendrier de collecte 2015
inclus au centre de ce bulletin**

Le conseil municipal ainsi que le personnel de l'hôtel de ville offrent à tous les citoyens leurs meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité en ce temps des Fêtes.

TABLE DES MATIÈRES

Horaire du bureau	2
Infos municipales	2-3
Rapport du Maire	4
Urbanisme	5
Environnement.....	5
Bibliothèque	5
Loisirs	6
Communautaire	7-8
Vos animaux	8
Sûreté du Québec	9
Publicité	9-11

Maire

Monsieur Michael Page

Conseillère, siège #01

Madame Pauline Farrugia

Conseillère, siège #02

Madame Marcella Davis Gerrish

Conseiller, siège #03

Monsieur Michael Munkittrick

Conseiller, siège #04

Normand Jolicoeur

Conseiller, siège #05

Monsieur Claude Villeneuve

Conseiller, siège #06

Monsieur Alain Beaulieu

Directeur général et secrétaire-trésorier:

Daniel Décary

Secrétaire-trésorière adjointe:

Danielle Gauvin

Secrétaire-réceptionniste:

Natacha Prince

Coordonnateur mesures d'urgence:

Daniel Décary

Inspecteur en bâtiment et environnement:

Carl Rodrigue

Contremaître en voirie:

Dany McKelvey

Prés. comité consultatif d'urbanisme:

Michael Munkittrick

Ouvriers en voirie:

Scot Fergusson et Wade Morse

Responsable de l'accès aux documents:

Daniel Décary

Heures d'ouverture:

Du lundi au vendredi de
10 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Coordonnées:

3125, chemin Capelton
North Hatley, (Québec) J0B 2C0

Téléphone: (819) 842-2754

Télécopieur: (819) 842-4501

Courriel: info@northhatley.org

communication@northhatley.org

Site Internet: www.northhatley.org

Numéros importants:

Urgence: 911

Sûreté du Québec: 310-4141 ou *4141 (cell.)

État des routes: 511

Urgence-santé: 811

Dépôt légal:

Bibliothèque et Archives Canada

ISSN 1920-0099 – Imprimé au Canada



**Les Publications
Municipales**

Division de 9252-8223 Québec Inc.

**Concepteurs et imprimeurs
de votre bulletin municipal**

424, du Rivage, Saint-Antoine-sur-Richelieu (Qc) J0L 1R0 • 1 877 553-1955

www.pubmun.com

HORAIRE DE L'HÔTEL DE VILLE POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Le bureau municipal sera fermé pour la période des fêtes du 22 décembre 2014 au 4 janvier 2015 inclusivement

Nous serons de retour le
5 janvier 2015.

DATES IMPORTANTES POUR 2015

Voici les dates de vos réunions de conseil pour l'année 2015 :

- 12 janvier;
- 2 février;
- 2 mars;
- 13 avril;
- 4 mai;
- 1er juin;
- 6 juillet;
- 3 août;
- 14 septembre;
- 5 octobre;
- 2 novembre;
- 7 décembre.

CONSEILS POUR LE POSITIONNEMENT DES BACS

Nous vous donnons quelques petits conseils afin de bien positionner votre bac durant la saison hivernale afin de faciliter le travail de tous et chacun.

- Le bac doit rester en tout temps sur votre propriété (dans la cour ou sur le terrain) à moins que ce ne soit la journée de la collecte. Il ne doit jamais être laissé en bordure de la route.
- Lors de la cueillette, le bac doit être placé dans un endroit dégagé avec les roues orientées vers votre propriété.



- Si vous possédez plusieurs bacs, vous devez les disposer les uns à côté des autres en conservant une distance de 45 centimètres entre chacun afin de faciliter le travail des éboueurs.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Veillez noter qu'il est de votre responsabilité d'aviser la municipalité de tout changement d'adresse. Aucun changement ne sera fait par téléphone, afin que votre changement soit enregistré à votre dossier, vous devez nous faire parvenir une note nous indiquant vos anciennes coordonnées ainsi que les nouvelles, le tout signé et daté.

DÉPART ET ARRIVÉE – DIRECTION GÉNÉRALE

Monsieur Léonard Castagner a quitté ses fonctions après 8 ans de service à titre de directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité. Nous lui souhaitons de profiter pleinement de sa retraite.

Monsieur Daniel Décary est le nouveau directeur général et secrétaire-trésorier. Il est en fonction depuis le 17 novembre dernier. Il est présent au bureau municipal du lundi au jeudi selon l'horaire de l'hôtel de ville. N'hésitez pas à le consulter en cas de besoin.

NOMINATION

Nous vous informons que monsieur Normand Jolicoeur a été élu par acclamation au poste de conseiller pour le siège numéro 4.



Normand Jolicoeur lors de son assermentation en novembre dernier.

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les séances du conseil ont lieu les premiers lundis de chaque mois sauf les jours fériés où elles sont reportées au lendemain soit le mardi, par règlement municipal.

Les prochaines séances publiques se tiendront les 12 janvier, 2 février et 2 mars 2015 à 19h00 au Centre communautaire situé au 3127 chemin Capelton.

Téléphone : 819 842-2754 • Télécopieur : 819 842-4501 • www.northhatley.org

POUR SOUMETTRE VOS ARTICLES DANS LE BULLETIN

Le bulletin «Info Village» est publié aux saisons. Les organismes de la municipalité et les responsables d'activités à but non lucratif sont invités à transmettre leurs communiqués (en version française et anglaise) par courriel à: info@northhatley.org ou en appelant le (819) 842-2754. Il suffit de faire parvenir vos fichiers Word et vos photos en fichiers séparés (JPG ou BMP).

**POUR LA PUBLICITÉ, VEUILLEZ COMMUNIQUER SANS FRAIS:
LES PUBLICATIONS MUNICIPALES AU 1 877 553-1955**

**OFFRE D'EMPLOI –
TRADUCTION**

La Municipalité est présentement à la recherche d'un professionnel pour la fourniture de traduction de documents.

Aperçu du mandat :

Il s'agit de procéder à la traduction du français à l'anglais de divers documents émanant de la Municipalité, notamment : journal Info Village, dépliant «Nouvelles du Conseil», correspondance externe, règlements municipaux, etc.

Les services seront requis à compter de janvier 2015.

Les personnes intéressées sont invitées à transmettre leur offre de services accompagnée de leur curriculum vitae par courriel à info@northhatley.org

**MISE EN MARCHÉ DE L'USINE
DE FILTRATION**

La date officielle de mise en marche de l'usine demeure à être déterminée alors

que les différents intervenants sont à compléter les derniers travaux et contrôles. Essais divers, raccordements finaux, calibrations, rodage des équipements se succéderont dans la phase finale menant à la mise en opération de l'usine et des réseaux.

Nous aurions tous souhaité une mise en opération du réseau pour Noël. Cependant, les divers travaux, calibrages et opérations de rodage à compléter, nous incitent au réalisme. Ce sera plutôt vers la mi-janvier que nous pourrons procéder.

À l'approche des fêtes, considérant les ajustements qui puissent s'avérer nécessaires, nous préférons jouer de prudence.

Si près du but, nous vous remercions de votre patience.

Léonard Castagner, ingénieur de projet pour la Régie intermunicipale des eaux Massawippi

COLLECTE DE SAPINS

Encore cette année, la municipalité procédera au ramassage des sapins de Noël lors d'une collecte spéciale qui se tiendra uniquement **mardi le 6 janvier 2015**. **Assurez-vous que votre sapin est en bordure du chemin avant 7 h.**

Voici quelques petites consignes à respecter :

- Vérifiez à ce qu'il ne reste plus de décorations dans le sapin;
- Ne couvrez pas votre sapin d'une housse de plastique;
- Conservez votre sapin à l'abri des intempéries jusqu'à la date prévue de collecte;
- Placez votre sapin en bordure de l'entrée d'automobile, bien dégagé de la neige et de la glace. Il est important qu'il ne soit pas dans la rue afin de ne pas nuire au déneigement.

SORTIE D'URGENCE

N'oubliez pas qu'il est important de déneigez votre balcon et vos portes après une chute de neige. En tout temps, il est primordial d'avoir une deuxième issue en cas d'urgence.



**MAINTIEN DE L'ACCÈS AUX
BORNES D'INCENDIES**

Le Service d'incendie et le département de la voirie tiennent à vous rappeler qu'il est important de ne pas obstruer les bornes fontaines (circonférence de 1 mètre autour) avec de la neige provenant de votre propriété. En cas d'urgence, elles doivent être accessibles rapidement.



RETOUR DE BAC

Nous vous rappelons qu'il est de votre responsabilité de ramener votre bac dans votre cour après la journée de collecte. Ceci permet entre autres de réduire les risques de vol, de bris et surtout de faciliter le travail des déneigeurs lors des

périodes de déneigement. Si vous prévoyez vous absenter, demandez à votre voisin de vous rendre ce petit service !

PROMENADES HIVERNALES

Lors de vos promenades hivernales et surtout lors de grande tempête, veuillez suivre les recommandations suivantes pour votre sécurité. Portez toujours des vêtements avec des couleurs vives, portez si possible des bandes réfléchissantes surtout lors de vos promenades nocturnes. En terminant, marchez à contresens de la circulation afin que les déneigeurs soient en mesure de constater votre présence en tout temps.

DÉBLAIEMENT DE LA NEIGE

Nous vous rappelons qu'en vertu de la réglementation municipale, il est interdit de décharger la neige provenant de votre terrain dans la rue, sur les trottoirs, dans le lac ainsi que sur les terrains appartenant à la municipalité. Veuillez également ne pas laisser vos bacs à ordures et à recyclage en bordure de la route afin de ne pas nuire au travail des déneigeurs et d'éviter le bris des contenants.



STATIONNEMENT DE NUIT

Nous désirons vous rappeler que selon le règlement # 2010-544, il est strictement interdit de stationner votre véhicule sur les chemins publics ainsi que dans le stationnement municipal durant la période hivernale à compter du 1er novembre au 1er avril, entre 23 h et 7 h.



Les véhicules stationnés qui contreviennent à cette consigne seront immédiatement remorqués aux frais du propriétaire et sont passibles d'une amende.

Nous vous remercions de votre collaboration dans l'application de ce règlement.



RAPPORT DU MAIRE 2014

Afin de se conformer aux exigences de l'article 955 du Code Municipal du Québec, je vous fais rapport des revenus et des dépenses du fonds d'administration de notre municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2013.

ANNÉE 2013

Les états financiers préparés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, s.e.n.c, démontrent pour l'année 2013, un déficit accumulé de 227 178 \$, qui peut être qualifié de technique puisque les liquidités de la municipalité sont indiquées dans d'autres fonds.

ANNÉE 2014

Pour l'année 2014, le conseil a adopté un budget de 2 603 256 \$ et fixé le taux de taxe foncière de base (pour les résidences) et le taux agricole à 0,3590 \$ du 100 \$ d'évaluation, pour les autres usages (commerces, multi logements et terrains vagues) le taux foncier a été fixé à 0,4308 \$ du 100 \$ d'évaluation, plus 0,0962 \$ du 100 \$ versé au gouvernement du Québec pour les services de la Sûreté du Québec, ainsi qu'une taxe de 0,0625 \$ du 100 \$ pour la R.I.P.I. pour les services d'incendie, une taxe de 0,4383 \$ du 100 \$ pour divers règlements d'emprunt, une taxe de 0,0200 \$ du 100 \$ pour l'environnement et une taxe pour le transfert de la TVQ aux municipalités de 0,0237 \$ du 100 \$ d'évaluation.

Les autres opérations financières régulières s'équilibrent, c'est-à-dire que les revenus et dépenses sont égaux. Voici la liste des contrats octroyés pour une valeur excédant 25 000 \$ (selon la loi 175).

Aquatech <i>Contrat entretien réseaux aqueduc et égout</i>	48 612,97 \$
Delorme Lebel Bureau, s.e.n.c. <i>Avocats</i>	29 091,67 \$
Hydro-Québec <i>Électricité</i>	67 660,36 \$
L'Excellence agricole de Coaticook <i>Achats et location équipements</i>	39 956,25 \$
Ministre des Finances <i>Sécurité publique – Sûreté du Québec</i>	176 458,00 \$
MRC Memphrémagog <i>Quote-part annuelle</i>	61 749,50 \$
Pompes R. Fontaines (Les) <i>Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout</i>	45 593,00 \$
Régie des déchets de Coaticook <i>Enfouissement matières résiduelles et organiques</i>	37 020,47 \$
Régie des eaux Massawippi <i>Quote-part annuelle et remboursement</i>	465 687,50 \$
Régie Parc régional lac Massawippi <i>Quote-part annuelle</i>	33 120,40 \$
Régie protection des incendies <i>Protection incendie – quote part</i>	105 987,25 \$

Revenu Canada <i>Remises salariales mensuelles</i>	38 240,40 \$
Revenu Québec <i>Remises salariales mensuelles</i>	85 766,04 \$
Sani Estrie Inc. <i>Cueillette ordures, recyclage et compostage</i>	66 246,88 \$
La Coop des Cantons - Sonic <i>Chauffage Centre communautaire</i>	28 905,90 \$

La rémunération annuelle du maire est présentement de 6 736,96 \$ et l'allocation de dépenses est de 3 367,90 \$. La rémunération annuelle des conseillers est présentement de 2 254,73 \$ et l'allocation de dépenses est de 1 127,43 \$.

ANNÉE 2015

Monsieur Léonard Castagner quittera, sous peu la direction générale, pour une retraite bien méritée. Les membres du conseil en étroite collaboration avec le nouveau directeur général, entameront les travaux de préparation du budget pour l'année 2015.

DÉVELOPPEMENT

Le projet de développement immobilier au cœur du village est toujours à l'étude. Le conseil entend continuer à veiller au mieux-être de ses citoyens dans l'analyse de ce dossier.

TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES

L'usine de filtration est pratiquement terminée et la Régie intermunicipale des eaux Massawippi (RIEM) entamera les travaux de pose des conduites de dessertes et d'alimentation pour la municipalité du Canton de Hatley.

PARC IMMOBILIER

Le conseil prépare un plan d'action pour la remise en état des divers bâtiments appartenant à la Municipalité. Certains travaux d'entretien et réparation à l'Hôtel de ville et au centre communautaire seront entrepris.

PARCS

La Municipalité, en même temps que ses immeubles, a entrepris un programme d'aménagement des parcs, celui-ci se prolongera. Le conseil est toujours en discussions avec la municipalité du Canton de Hatley, sur les modalités d'utilisation du parc Scowen.

AMÉNAGEMENT

Comme beaucoup de citoyens le savent, le conseil étudie les avenues possibles pour implanter une gestion de la zone inondable. Des mandats seront envisagés en ce sens.

CONCLUSION

Les membres du conseil gardent toujours en tête de minimiser les dépenses de fonctionnement.

En conclusion, nous remercions les conseillères, les conseillers et le personnel de la Municipalité pour leur participation et leur implication dans la saine gestion des affaires de notre municipalité, tout en rendant les meilleurs services possibles à nos citoyens.

Michael Page
Maire

DATES IMPORTANTES POUR 2015 — CCUP

Voici les dates pour les réunions du CCUP pour l'année 2015 :

- 21 janvier;
- 18 février;
- 25 mars;
- 22 avril;
- 20 mai;
- 25 juin;
- 22 juillet (à confirmer);
- 26 août;
- 23 septembre;
- 21 octobre;
- 25 novembre;
- 16 décembre.

N'oubliez pas que si vous prévoyez des travaux de rénovation ou de construction, allouez une période de temps suffisante afin que votre projet (plan, esquisses, etc.) soit étudié par l'inspecteur en bâtiment et en environnement. Pour une construction neuve, un délai de 30 jours est apprécié, pour une rénovation mineure un délai de 5 jours, par contre le dossier doit être complet.

DES CONSEILS PRATIQUES POUR LE COMPOSTAGE HIVERNAL!

Voici des petits rappels pour l'hiver :

- Depuis le 7 novembre, la collecte se fait une fois par mois.
- Pour éviter que les matières putrescibles gèlent et demeurent collées à votre bac, des sacs compostables sont vendus dans plusieurs magasins.
- Un nouveau calendrier vous sera envoyé prochainement vous donnant l'horaire des collectes.

Merci de votre appui, et continuez à composter!

MATIÈRES RÉSIDUELLES DES FÊTES

Voici un petit guide pour vous aider à bien trier vos matières résiduelles générées en cette période des fêtes.

Bac à déchets :

- Guirlandes (métalliques et plastifiées)*;
- Papier d'emballage (métallique et plastifié)*;
- Sacs-cadeaux (métalliques et plastifiés)*;
- Lumières de Noël (cet article peut être revalorisé dans un écocentre);
- Sapin artificiel (cet article peut être revalorisé dans un écocentre).

Bac de recyclage :

- Papier de soie;

- Nappe en plastique (nettoyée et rassemblée dans un sac en plastique bien attaché);
- Sac-cadeau de papier NON plastifié avec les poignées de ruban ou de corde enlevées.

Bac de compost :

- Nappes de papier souillées;
- Serviettes de table en papier;
- Vaisselle de carton NON plastifiée*;
- Vaisselle compostable identifiée comme telle.

** Pour savoir si un objet (sac de papier, vaisselle) est plastifié, déchirez une extrémité. S'il l'est, vous verrez un mince film de plastique qui s'étire légèrement avant de se déchirer.*

Lors de votre magasinage de Noël privilégiez l'achat de sacs-cadeaux et emballages réutilisables et n'oubliez pas d'utiliser des sacs réutilisables pour vos achats.

CENDRES CHAUDES

En raison des risques possibles d'incendie et de détérioration prématurée du plastique de votre bac, nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de jeter des cendres chaudes dans le bac à ordures. Saviez-vous que les cendres prennent 7 jours avant de se refroidir?



NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE

L'exposition d'art et cadeaux de Noël annuelle de la bibliothèque est en vigueur jusqu'au 30 décembre.

Si ce n'est déjà fait, venez nous visiter et compléter vos emplettes des fêtes!

EXCEPTIONNELLEMENT, LA BIBLIOTHÈQUE SERA OUVERTE:

DIMANCHE, LE 20 DÉC
de 12 :30 à 15 h

MARDI, LE 23 de 10 h à 15 h

MERCREDI, LE 24 de 10 h à 15 h

PÉRIODE DES FÊTES:

Nous serons fermés du 25 au 29 décembre (incl.) Et du 1 au 5 janvier (incl.)

Assurez-vous d'avoir amplement de lecture!

LE CONSEIL ET TOUS LES BÉNÉVOLES VOUS SOUHAITENT DE TRÈS JOYEUSES FÊTES !



HEURES DE SERVICE:

Lundi - vendredi : 10 h - 12 h 30

Mercredi soir : 18 h 30 - 20 h 30

Samedi : 10 h - 15 h

COORDONNÉES:

Tél. : 819-842-2110

Site Internet : www.nhlibrary.qc.ca

Courriel : biblio@nhlibrary.qc.ca

SAVIEZ-VOUS QUE?

Selon une étude de l'Université du Sussex située en Angleterre, lire est le meilleur moyen de se détendre. En effet, les chercheurs ont constaté que seulement six minutes de lecture peuvent être suffisantes pour nous apaiser et réduire notre stress de 68%.

Les psychologues affirment que ce moyen est plus efficace que d'écouter de la musique, de sortir se promener ou encore de boire une tasse de thé ou café pour décompresser.



**CONCOURS –
SCULPTURE SUR NEIGE**

En lien avec l'événement Plaisirs d'hiver qui aura lieu le 7 février 2015, nous reconduisons pour une deuxième année notre concours de sculpture sur neige. Nos juges détermineront trois gagnants qui se verront remettre un prix.



Pour vous inscrire, veuillez contacter Natacha Prince à l'hôtel de ville au 819 842-2754 ou par courriel à info@northhatley.org

Votre inscription doit être reçue avant mercredi le 4 février 16 h. Les juges sillonneront les rues dans la journée du 6 février 2015.

**INVITATION À TOUS LES
RÉSIDENTS — PLAISIRS
D'HIVER 2015**

La journée réservée à l'événement Plaisirs d'hiver aura lieu cette année samedi le 7 février 2015 de 11 h 30 à 16 h au parc Rivière.

La liste des activités demeure à confirmer parmi celles énumérées ci-dessous :

- Patinage/hockey
- Tournoi de ballon-balai

- Jeu gonflable
- Tire sur neige
- Promenade en traîneau
- Concours de sculpture sur neige
- Et bien plus



Surveillez l'affichage public pour connaître l'horaire exact de cette journée.

Nous vous attendons en grand nombre. Venez-vous amuser en famille !



RÉNOVATION BÂTIMENT DE LA PLAGE

Cette photo montrant le bâtiment de «Pleasant View Beach» et le lac fut prise en 1952 par Patrick Olski, à partir de ce qui est aujourd'hui la rue Woodward.

Ce bâtiment appartenait au Club de golf Hurry et Atkinson et en 1937 fut transporté sur le lac en hiver à l'autre côté du lac. En 1967, le bâtiment a été acheté par Doug Bradley et donné à la Municipalité du Village de North Hatley. Depuis ce temps, très peu a été fait afin de préserver le bâtiment. L'année dernière, la Société récréative de North Hatley (SRNH) a débuté une levée de fonds afin de restaurer le bâtiment. La Phase I était de remplacer la galerie, dont certaines poutres de soutien étaient tellement pourries qu'il a fallu les remplacer aussi. La municipalité a fourni la main-d'œuvre et la SRNH a payé les matériaux.

Nous entamons maintenant la Phase II qui comprend le remplacement des fenêtres et du revêtement. Les infiltrations d'eau par les fenêtres, particulièrement du côté sud, ont fait pourrir le plancher à quelques endroits. Notre but est d'amasser un montant de 50 000 \$; à date, les levées de fond du SRNH et dons personnels ont rapporté un montant de 11 494 \$ qui a été remis à la municipalité afin qu'elle continue les travaux l'année prochaine. Comme pour la galerie, l'objectif de SRNH est de couvrir les frais des matériaux alors que les

employés de la municipalité feront les travaux. La Phase III consistera à installer une rampe d'accès pour les personnes handicapées et à rénover l'intérieur du bâtiment.

Nos programmes et l'usage du bâtiment (140 familles membres) continue d'augmenter, et nous voulons préserver cette

partie de notre patrimoine. Les dons pour ce projet, tout comme ceux pour la levée de fonds pour les terrains de tennis, doivent être faits au Village de North Hatley, 3125 ch. Capelton, North Hatley (QC) J0B 2C0 avec la mention «Rénovation bâtiment de la plage». Un reçu officiel sera fourni. Il s'agit d'un projet ambitieux et je vous encourage à appuyer nos efforts visant à préserver le bâtiment de la plage.

Michael Munkittrick, sec. SRNH



SERVICES AUX AÎNÉS

Canton de Hatley et North Hatley

Services offerts :

- Popotte roulante (lundi et mercredi)
- Clinique de pression artérielle
- Clinique de soins de pieds
- Visites amicales
- Repas communautaires
- Évènements sociaux
- Magasinage
- Support aux proches aidants

Pour plus d'information, contactez l'aide communautaire au 819 821-4779 ou Judy Bean au 819 842-2995.



Nous sommes ici pour vous servir...

Remise à neuf du recouvrement extérieur des murs de l'église Ste-Élisabeth de Hongrie à North Hatley.



L'immeuble date de 108 ans! Cette église est belle, fait partie de notre patrimoine et de notre communauté et mérite notre aide.

Si vous êtes intéressés à appuyer les efforts pour conserver ce bâtiment historique, s'il-vous-plaît faire parvenir vos dons pour le «revêtement extérieur» à l'ordre de la «Fabrique de la paroisse Ste-Élisabeth de North Hatley» et expédier votre chèque au 3115, ch. Capelton, North Hatley (QC) J0B 2C0.

Vous recevrez évidemment un reçu applicable à l'impôt. Merci de votre générosité

Sam Elkas et Jacques Dunnigan
Co-présidents, Comité de financement

Arrivée du Père Noël



Susan Gwyn, pour le Centre communautaire susan@pied.nu

Le Père Noël arrive à North Hatley au parc Dreamland, dimanche, le 21 décembre à 17h30. Venez nombreux pour l'accueillir!

Vous allez prendre de belles photos. Envoyez-nous-en (susan@pied.nu). Il se pourrait que votre enfant (ou petit-enfant) paraisse dans les bulletins municipaux du Village et du Canton.

Cet événement est organisé par le Centre communautaire de North Hatley, avec la précieuse collaboration des pompiers.



L'INFOROUTIÈRE

Lors de vos déplacements hivernaux, n'oubliez pas de consulter les conditions routières sur le site du Ministère des Transports du Québec à www.inforoutiere.qc.ca ou par téléphone au 511

JOUR DU SOUVENIR

Un temps plutôt froid et un ciel nuageux n'ont pas empêché bon nombre de résidents du Village et des alentours de se rassembler pour la cérémonie du jour du Souvenir, afin de reconnaître la contribution de nos anciens combattants et pour honorer la mémoire des hommes et des femmes qui ont sacrifié leur vie au service du Canada lors des deux guerres mondiales et celle de Corée.

L'escorte des drapeaux de la succursale 242 de North Hatley et l'unité 318 des Anciens combattants de l'armée, de la marine et des forces aériennes de Lennoxville et la Régie intermunicipale de protection contre les incendies ont ouvert la cérémonie en défilant jusqu'au cénotaphe.

Suite à la "Sonnerie aux morts" joué par M. Mike Tinker, le maître de cérémonie et aumônier de la succursale 242, M. David Oliver, invita les gens à observer les deux minutes de silence visant à rendre un

hommage silencieux aux femmes et aux hommes qui ont servi le Canada, suivi du "Réveil" et la récitation de "Ode of Remembrance". Mme Micheline Nadeau, joua "Amazing Grace" sur la cornemuse. Les anciens combattants, les parents et les dignitaires procédèrent ensuite à déposer les couronnes mortuaires devant le cénotaphe. La cérémonie prit fin au chant de «Ô Canada» par toutes les personnes présentes.

Comme à l'habitude, tous furent invités à se rendre à la Légion succ. 242 à North Hatley pour bavarder avec des amis et anciennes connaissances et savourer un bon un repas préparé par des bénévoles.



Nouvelle série "Génie en gris" à North Hatley

La nouvelle série de conférences-concerts intitulée, "Génie en gris", a débuté le 7 novembre dernier à l'église Unitarian Universalist, situé au 201, rue Main. Le premier événement intitulé "Le génie de Brahms" comprenait une conférence de Pauline Farrugia au sujet des dernières oeuvres pour la clarinette du compositeur Johannes Brahms, et une interprétation par le Trio Uplands (clarinette, violoncelle et piano). Le concert a été suivi d'un léger repas et beaucoup de discussion. Il reste 5 événements dans la série et ils sont tous gratuits pour les gens qui ont 60 ans et plus. Si vous voulez y assister, des réservations sont nécessaires car les places sont limitées. Réservez avec Pauline Farrugia au 819-842-1072 ou à estria@cogocable.ca.

Les prochains événements auront lieu les vendredis à 11 h à l'église Unitarian Universalist, situé au 201 rue Main : les 6 février, 6 mars, 10 avril, 1er mai et le 5 juin. Un léger repas sera servi après chaque présentation. Veuillez noter que les conférences du 6 février, 10 avril et 1er mai seront en anglais. Cette série est présentée par Le Quintette Estria et l'Église Unitarian Universalist, grâce à une subvention de la

Conférence Régionale des Élus de l'Estrie et de la participation financière du Secrétariat aux aînés. Pour de plus amples renseignements veuillez consulter la section calendrier du site Internet de Estria : <http://pages.globetrotter.net/estria>

Concert de Noël à North Hatley à l'Église Ste-Élisabeth

Les concerts d'Estria à l'église Ste-Élisabeth continue et le prochain événement, "Noël en Estrie", aura lieu samedi le 20 décembre à 15h00. À cette occasion, Estria vous offre un prix réduit de 10 \$ (catégorie «Adultes»), 5 \$ (catégorie «Étudiant/Aînés») et une entrée gratuite pour des enfants et ados de 16 ans et moins. Des extraits de la suite de Casse-noisette de Tchaïkovsky, le Ave Maria de Schubert et toutes vos chansons de Noël préférées seront à l'honneur, en plus d'une chanson de Noël de notre petit village de North Hatley, écrite par Ray Losito. Le quintette Estria sera aussi accompagné par ses musiciens invités, Jean-Yves St-Pierre et Maude Frechette-Gagné, qui nous présenteront leur interprétation de musique de Noël sur des instruments de la renaissance.

La série d'Estria continuera au cours de la nouvelle année avec deux autres concerts à



l'église Ste-Élisabeth : Le trio Uplands, dimanche le 22 février à 14 h 30 (Beethoven, Rota et Gershwin) et Les trois vents, dimanche le 26 avril à 14 h 30 (Telemann, Mozart, Haydn et Beethoven). Des billets pour ces événements seront disponibles au coût de 12\$ (catégorie «Adultes») et 8 \$ (catégorie «Étudiants / Aînés»). **RÉSERVEZ VOS BILLETS POUR TOUS LES ÉVÉNEMENTS D'ESTRIA AU 819-842-1072 OU PAR COURRIEL À estria@cogocable.ca PLUS D'INFOS AU <http://pages.globetrotter.net/estria>**

RENOUVELLEMENT DES LICENCES POUR ANIMAUX DE COMPAGNIE

La période de renouvellement des licences pour chats et chiens se déroulera du 15 janvier au 15 février 2015. Tous les gardiens d'animaux de compagnie enregistrés auprès de la SPA de l'Estrie recevront par la poste, d'ici la fin du mois de janvier, leur avis de renouvellement.

Saviez-vous que...

- la licence est valide du 1er janvier au 31 décembre de chaque année? Un médaillon n'accompagne pas votre avis de renouvellement; vous utilisez le même médaillon d'année en année. Par contre, si votre animal a perdu son médaillon ou si le numéro inscrit sur celui-ci s'est effacé, communiquez avec la SPA de l'Estrie, au 819 821-4727, option 4. Un nouveau médaillon vous sera posté.
- la SPA de l'Estrie vous offre un rabais de 10 \$ sur le coût de la licence d'un animal stérilisé? Si votre compagnon à quatre pattes est stérilisé, fournissez-nous la preuve (fournie par votre médecin vétérinaire) avec votre paiement ou faites-la parvenir par télécopieur au 819 823-1573.
- l'enregistrement de votre animal de compagnie est non seulement une responsabilité citoyenne, mais aussi une obligation? La réglementation de bon nombre de

municipalités estriennes prévoit en effet que tout gardien d'un animal de compagnie doit enregistrer celui-ci auprès de la SPA de l'Estrie. En effectuant cette simple démarche, vous faites preuve de civisme et agissez à titre de gardien responsable.

- vous devez acquitter le paiement de la licence de votre animal de compagnie au plus tard le 15 février 2015, et ce, afin de vous éviter des frais d'administration? Le paiement de la licence et des frais d'administration est effectivement obligatoire, et ce, en vertu de la réglementation municipale. Manquer à cette obligation pourrait entraîner l'émission d'une amende minimale de 50 \$.

Votre animal est désormais stérilisé? Vous n'avez plus votre animal?

Communiquez avec le Département des licences de la SPA de l'Estrie, au 819 821-4727, option 4; nous pourrions ainsi procéder à la mise à jour de votre dossier.

UN NOUVEL ANIMAL? UN NOUVEAU TOIT?

Selon la réglementation municipale, vous devez procéder à l'enregistrement de votre animal dans les 15 jours suivant son acquisi-

tion ou l'emménagement dans votre nouvelle demeure. Pour ce faire, trois options s'offrent à vous :

- communiquez avec la SPA de l'Estrie au 819 821-4727, option 4, du lundi au vendredi entre 10 h et 17 h;
- présentez-vous au refuge de la SPA de l'Estrie, du lundi au samedi entre 10 h et 17 h;
- remplissez le formulaire d'enregistrement disponible au www.spaestrie.qc.ca, sous le bouton Enregistrez votre animal (à droite de l'écran), à la section *Enregistrement d'un animal et obtention d'un médaillon* et retournez-le à la SPA de l'Estrie. Ne payez pas immédiatement la licence de ce nouvel animal; vous recevrez une facture sous peu.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 819 821-4727, option 4. C'est avec plaisir que nous répondrons à vos questions.





ADAPTER SA CONDUITE

L'hiver est arrivé !
C'est maintenant le temps d'adapter sa conduite



automobile. La conduite hivernale, dans la neige, la glace, l'eau et le froid, est un véritable défi pour tous. La Sûreté du Québec tient à vous informer que la mise en pratique de certains conseils de sécurité peut vous sauver la vie. Et cela commence en gardant son véhicule en bon état, ce qui réduit les risques d'accidents ou de catastrophes lors de la conduite, surtout en condition hivernale. Afin de préparer votre véhicule pour l'hiver, soumettez-le à une vérification générale.

VOUS CONDUISEZ L'HIVER ?

- Ayez vos pneus d'hiver (du 15 décembre au 15 mars)
- Gardez votre ceinture de sécurité bouclée en tout temps
- **RALENTISSEZ ! ANTICIPEZ ! RESTEZ ALERTE !** Les limites de vitesse affichées sont établies en fonction de conditions routières idéales. Réduire sa vitesse est la meilleure mesure préventive

contre les problèmes qui peuvent survenir lorsque l'on conduit sur une chaussée glissante.

- **SOYEZ VIGILANT !** La glace noire est invisible. Elle fait paraître la route comme nouvellement asphaltée. Et elle se cache souvent sous une mince couche de neige !
- N'utilisez pas le régulateur de vitesse. En mode de conduite hivernale, vous devez avoir en tout temps le contrôle total de votre véhicule.
- Ralentissez lorsque vous vous approchez d'une intersection glacée ou enneigée. Porter une attention particulière aux piétons, car ils peuvent glisser eux aussi !
- Conduisez avec les feux de croisement allumés. Ils sont plus brillants que les phares de jour et les feux arrière s'activent en même temps; votre véhicule est ainsi plus visible.
- Ne suivez pas de trop près ! Laissez une plus grande distance entre votre véhicule et celui qui vous précède. La distance de freinage sur une chaussée glacée est le double de celle sur une route sèche. Par exemple, elle est d'environ 45 mètres (140 pi) à une vitesse de 60 km/h et de 80 mètres (260 pi) sur une route glacée.
- Conduisez en appliquant des mouvements lents et précis. Le changement de voie



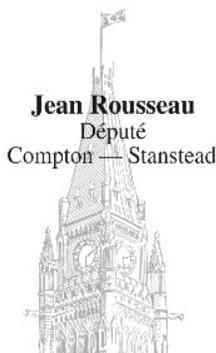
trop rapide et la conduite saccadée au moment du freinage ou de l'accélération peuvent entraîner un dérapage.

- **PRÉVOYEZ !** Ayez avec vous des vêtements chauds, des bottes, une tuque et des mitaines. Dans le coffre arrière se glissent facilement une petite pelle, un grattoir, des câbles à survoltage, une trousse de premiers soins, une couverture chaude, une lampe de poche avec batteries chargées, des chandelles et des allumettes.

Avec la saison hivernale qui est débutée, la Sûreté du Québec vous invite à être extrêmement prudent, car le bilan routier est l'affaire de tous.

Source : centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail : www.cchst.ca/

PUBLICITÉ



Jean Rousseau
Député
Compton — Stanstead



Circonscription
5142, boul Bourque
Sherbrooke (Québec)
J1N 2K7
Tél. : 819-347-2598
Télé. : 819-347-3583

Ottawa
Pièce 250, Édifice de la
Confédération
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6
Tél. : 613-995-2024
Télé. : 613-992-1696



Pierre Reid
Député d'Orford
Orford MNA



ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Présent à l'écoute
de vos préoccupations

Available to hear citizens
voice their concerns

(819) 847-3911
618, Sherbrooke, Magog (Qc) J1X 2S6

Post...
Il y a une
place pour
votre annonce

ici!

Pour informations: **1 877 553-1955**



**Les Publications
Municipales**

Division de 9252-8223 Québec Inc.

Charles Baillargeon, représentant
Courriel: charles@pubmun.com
Cell.: 1 855 454-6010

Concepteurs et imprimeurs de votre journal

424, du Rivage, Saint-Antoine-sur-Richelieu (Qc) J0L 1R0 • 1 877 553-1955

www.pubmun.com



PARTICULIERS ENTREPRISES

SERVICES INFORMATIQUES À NORTH HATLEY



- PRODUITS INFORMATIQUES ·**
- HÉBERGEMENT WEB ·**
- SOUTIEN TECHNIQUE ·**
- DÉVELOPPEMENT WEB ·**
- RÉPARATION ·**

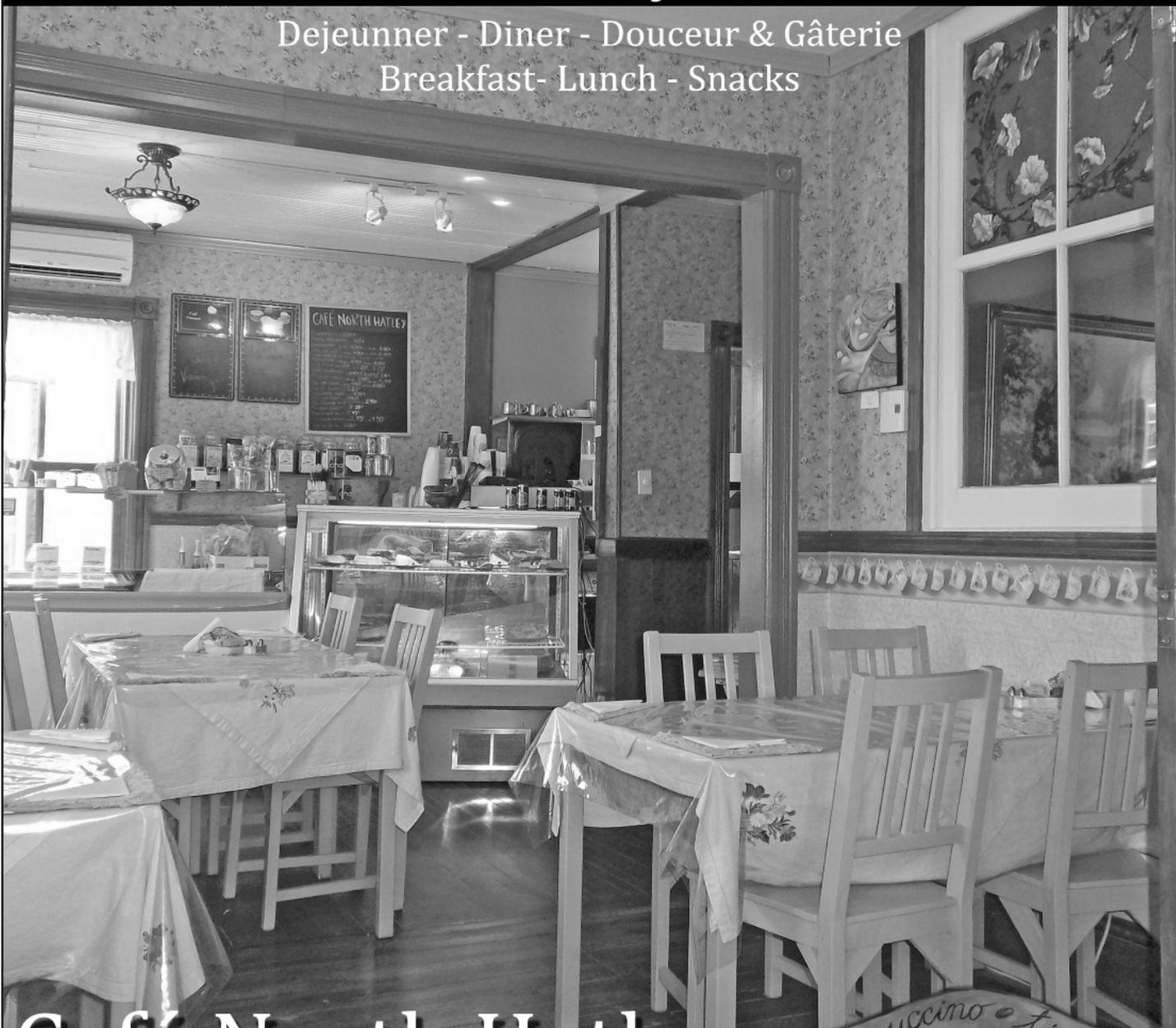


INFOESTRIE
90 RUE MAIN
NORTH HATLEY

819.842.1141
WWW.INFOESTRIE.COM

88 Main North Hatley 819.842.4722

Dejeuner - Diner - Douceur & Gâterie
Breakfast- Lunch - Snacks



Café North Hatley



Accès Internet Gratuit
Free Wi Fi



Jeux de Société - Board Games

Bienvenue Welcome

